



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SARTHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 34 - JUILLET 2011

SOMMAIRE

PREFECTURE 72

DAMI

Arrêté N °2011196-0003 - Mme Magali DEBASSE - Secrétaire générale de la
préfecture de la Sarthe : suppléance du mardi 23 août 2011 inclus jusqu'au
vendredi 2 septembre 2011 inclus.

..... 1



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SARTHE

DIRECTION DES ACTIONS ET MUTUALISATIONS INTERMINISTÉRIELLES *Bureau de la Coordination*

Arrêté n° 2011196-0003 du 19 JUL. 2011

OBJET : Suppléance de Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, du mardi 23 août 2011 inclus jusqu'au vendredi 2 septembre 2011 inclus.

LE PREFET DE LA SARTHE Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi du 2 mars 1982 précitée relative aux nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment l'article 45 ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret du 13 juillet 2010 nommant M. Etienne GENET, administrateur civil, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Sarthe ;

VU le décret du 23 décembre 2010 nommant M. Pascal LELARGE, préfet de la Sarthe ;

VU le décret du 30 mai 2011 nommant Mme Magali DEBATTE, administratrice civile, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU l'absence de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe mardi 23 août 2011 inclus jusqu'au vendredi 2 septembre 2011 inclus ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La suppléance de Mme Magalie DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, absente du département du mardi 23 août 2011 inclus jusqu'au vendredi 2 septembre 2011 inclus, sera exercée par M. Etienne GENET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Sarthe. Il reçoit, à ce titre, la délégation de signature conférée par l'arrêté préfectoral n° 2011167-0013 du 22 juin 2011 à Mme Magali DEBATTE, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe.

.../...

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié à M. Etienne GENET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Sarthe, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

LE PREFET,

Pascal LELARGE

